agreste
LA STATISTIQUE, L'ÉVALUATION ET LA PROSPECTIVE AGRICOLE
ÉTUDES
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité
STATISTIQUE PUBLIQUE

MAI 2021 - N° 120 - 4

L'AGRICULTURE, L'AGROALIMENTAIRE ET LA FORÊT DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE

Portrait agricole

CE QU'IL FAUT RETENIR

L'activité agricole du département occupe la 2e place régionale avec 10 094 emplois équivalents temps plein et 916 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel.

Le tissu d'entreprises recouvre un large spectre de situations : de la petite exploitation agricole traditionnelle aux firmes multinationales de l'agroalimentaire.

Les surfaces agricoles recouvrent un quart du territoire et sont particulièrement orientées vers la production de fruits et de légumes frais, principales sources de richesse agricole du département. Ainsi, le département des Bouches-du-Rhône est le 1er producteur national d'olives, de tomates ou de poires Guyot, 2e producteur de pêches et 3e producteur d'abricots.

Avec 33 % des surfaces agricoles consacrées à l'agriculture biologique, le département des Bouches-du-Rhône arrive à la 2e place métropolitaine. L'enseignement agricole y contribue au développement des pratiques agro-écologiques en formant chaque année près de 2 600 élèves et apprentis.

TERRITOIRE : 387 habitants par km²

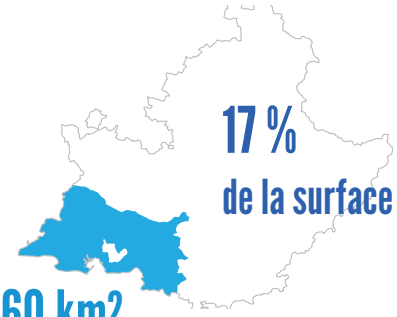

Le département des Bouches-du-Rhône s'étend sur **5 260 km²**, soit **17 %** de la surface régionale.

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle 2019

2 034 357 habitants

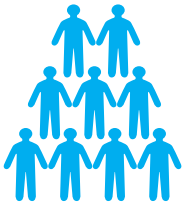

40 % de la région

Avec **2 034 357 habitants**, le département représente **40 %** de la population régionale, soit **387 habitants par km²** (159 en moyenne régionale).

Source : Insee - Recensement de la population au 01/01/2018

LES SURFACES AGRICOLES : 138 100 ha

26 %
du département
138 100 ha

Les surfaces agricoles

Elles couvrent **138 100 ha**, soit **26 %** du département et **4 %** de la région.

22 %
du département
117 160 ha

Les sols artificialisés

Ils représentent **22 %** du département, maximum atteint dans la région (10 % en moyenne pour la région).

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle 2019

70 %
de la SAU productive
79 800 ha

Les surfaces irrigables

On estime que **79 800 ha** de SAU sont irrigables, soit **70 %** de la SAU productive du département.

Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2016

36 ha

Superficie agricole utilisée moyenne

Avec **36 ha**, la SAU moyenne des exploitations du département (hors pâturages collectifs) est proche de la moyenne régionale (31 ha) du fait des spécialisations à forte valeur ajoutée.

SAU moyenne des exploitations du département selon la spécialisation *(hors pâturages collectifs)*

Ovins et caprins	125 ha
Bovins et autres animaux	116 ha
Grandes cultures (dont plantes aromatiques, à parfum)	64 ha
Polyculture-polyélevage	25 ha
Viticulture	24 ha
Arboriculture	12 ha
Maraîchage-horticulture	5 ha

Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2016

EXPLOITATIONS AGRICOLES : arboriculture et maraîchage

4 120
exploitations

22 %
des exploitations de la région

Avec **4 120** exploitations agricoles, le département rassemble **22 %** des exploitations de la région.

23 % des exploitations sont spécialisées dans l'arboriculture, **21 %** dans le maraîchage et **19 %** dans les grandes cultures.

Spécialisation des exploitations

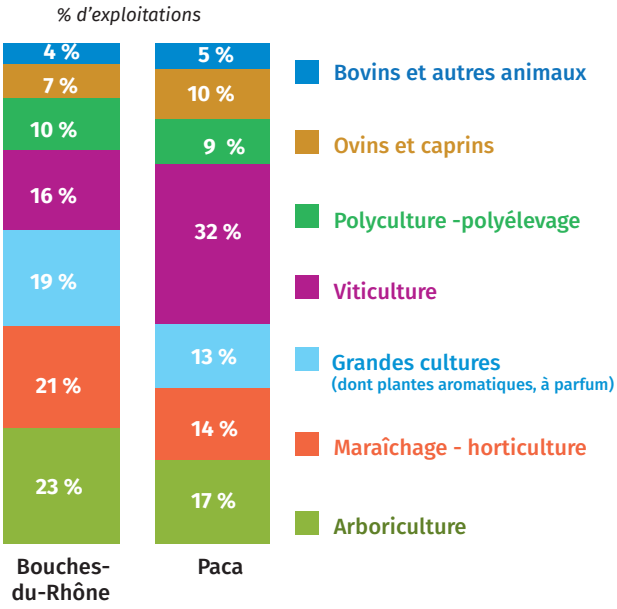

Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2016

EMPLOIS AGRICOLES : 10 094 emplois

En 2018, le département compte **10 094 emplois agricoles** à temps plein, dont **3 726 emplois** de dirigeants, **455 emplois** de conjoints, **2 678 emplois** de salariés permanents et **3 235 emplois** de salariés non permanents.

10 094
Emplois agricoles

dirigeants et conjoints	salariés permanents	salariés non permanents
4 181 emplois	2 678 emplois ETP	3 235 emplois ETP

Source : Agreste - Données RA et MSA, calculs SSP

AGRICULTURE BIO : 46 231 ha engagés

Le département des Bouches-du-Rhône arrive en 2e place des départements métropolitains avec **33,1 % de la SAU** de ses exploitations certifiées « agriculture bio » ou en conversion **(46 231 ha)**.

Ce sont **998 exploitations** qui sont engagées dans la production biologique en 2019.

33,1 %
de la SAU certifiée "agriculture bio" ou en conversion

46 231 ha

998
exploitations engagées dans la production biologique

Source : Agence Bio 2019

PRODUCTIONS AGRICOLES : leader national de fruits et légumes

Palmarès national

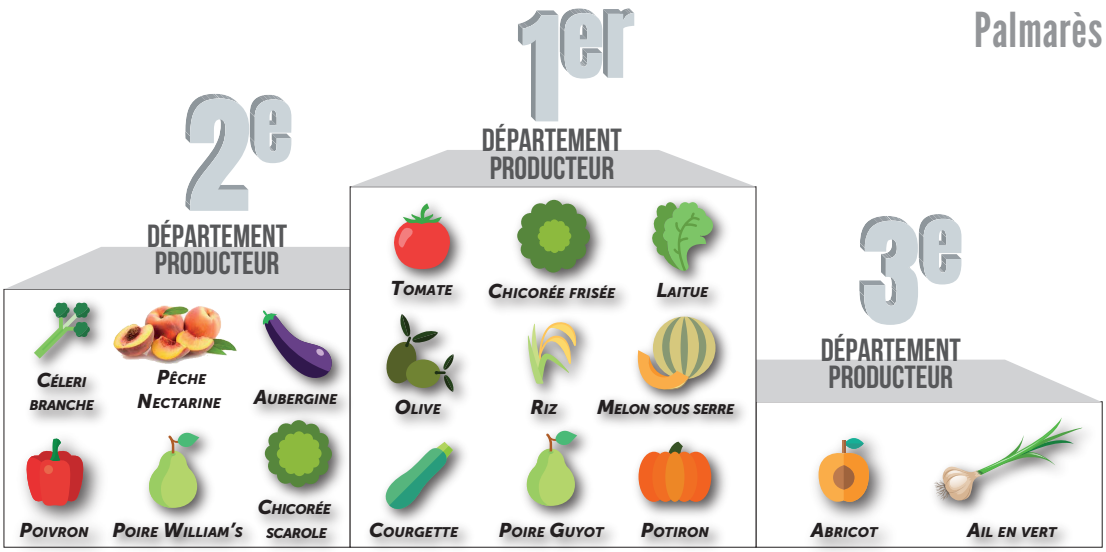

Le département des Bouches-du-Rhône est le 1er producteur de fruits et de légumes dans la région. Il est également le 1er producteur national d'olives (7 549 tonnes), de tomates (117 221 tonnes) ou encore de poires Guyot (22 780 tonnes).

MARAÎCHAGE

630 exploitations spécialisées

4 900 ha cultivés

ARBORICULTURE

950 exploitations spécialisées

14 150 ha cultivés

Le cheptel des Bouches-du-Rhône est important avec quelque **235 534 ovins,** principalement pour la production de viande et **19 193 bovins.**

CHEPTEL

235 534 ovins

19 193 bovins

La production de lait est estimée à **19 763 hl** de lait de vache et **7 834 hl** de lait de chèvre.

LAIT

19 763 hl

7 834 hl

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle 2019

AIDES PERÇUES : 48 millions d'euros au titre de la PAC

En 2019, les aides PAC versées aux exploitations du département s'élèvent à **48 millions d'euros.**

Parmi ces aides, **37 millions d'euros** ont été versés au titre du 1er pilier et **11 millions d'euros** au titre du 2e pilier.

48 M €

AIDES PAC AUX EXPLOITATIONS DU DÉPARTEMENT

Source : DRAAF PACA d'après ASP - Paiements au 25/04/2020

INDUSTRIES DE TRANSFORMATION

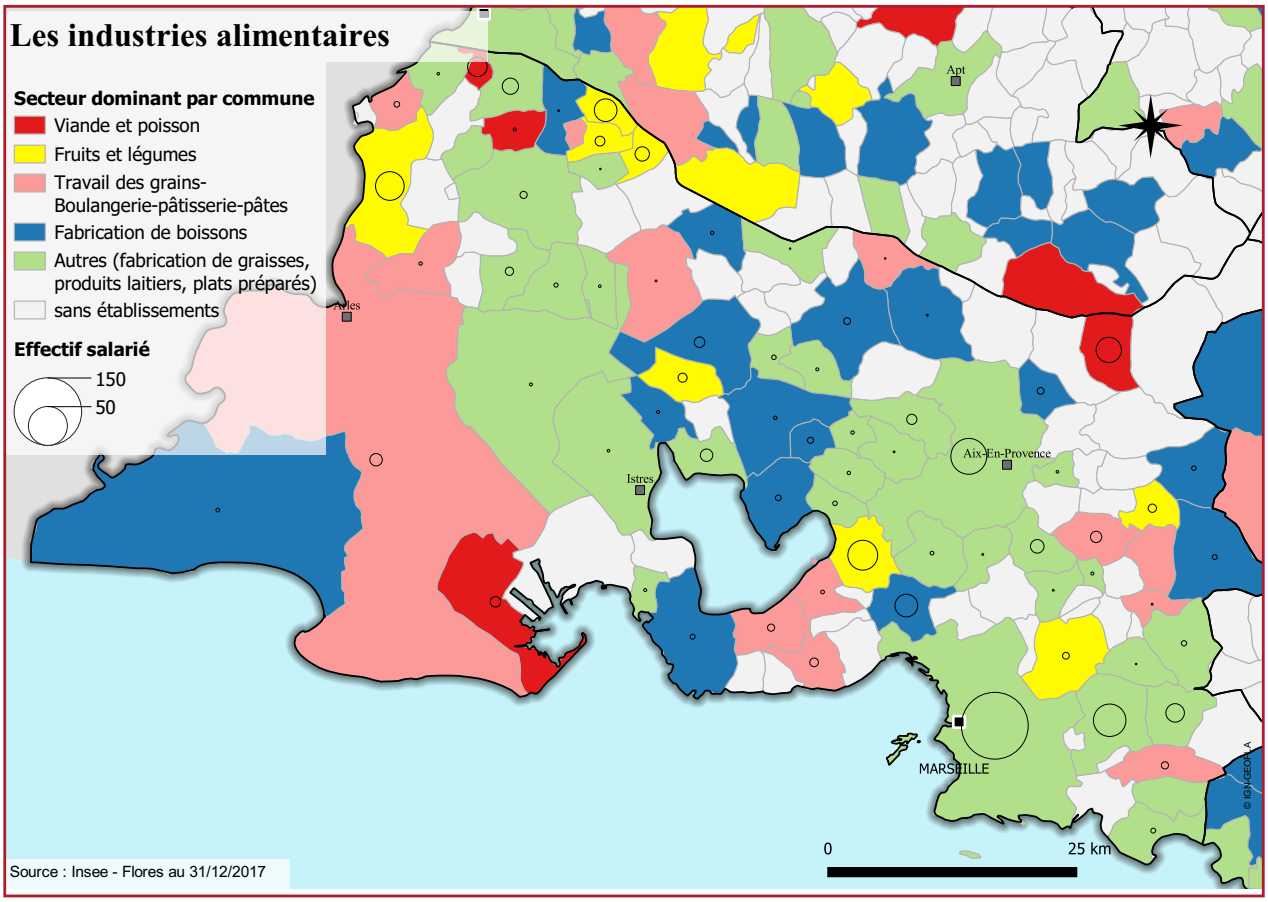

Les industries agroalimentaires des Bouches-du-Rhône emploient **5 902 salariés** au 31/12/2017, majoritairement en production alimentaire (4 835 salariés).

Avec 142 établissements et 2 103 salariés, la fabrication du thé, café, cacao, chocolat, sucre, des confiseries, condiments, assaisonnements et plats préparés est le 1er secteur agroalimentaire du département.

Le secteur de la boulangerie-pâtisserie industrielles et de la fabrication de pâtes alimentaires est le 2e plus gros employeur (1 184 salariés).

Le commerce de gros de produits agroalimentaires regroupe 641 établissements et emploie **7 258 salariés**.

La fabrication d'huiles essentielles issues des plantes à parfum, aromatiques et médicinales emploie **168 salariés** répartis dans 9 établissements, pour une valeur exportée vers l'étranger de 30 millions d'euros.

Source : Insee - Flores au 31/12/2017 - Douanes 2019

VALEUR DE LA PRODUCTION : 916 millions d'euros

Le chiffre d'affaires de la production des Bouches-du-Rhône est estimé à **916 millions d'euros** en 2019 (28 % de la valeur de Paca).

Top 5 des productions

Légumes frais	319 millions €
Fruits	290 millions €
Vins d'appellation	159 millions €
Autres vins	52 millions €
Céréales	25 millions €

Source : Agreste, Insee - Comptes de l'agriculture 2019 provisoires

ACTIVITÉ FORESTIÈRE : 1 521 emplois salariés

89 900 m³
de bois ronds

La récolte forestière dans le département est estimée **89 900 m³** de bois ronds, dont **67 %** de bois destiné à l'énergie.

Source : Agreste - Enquête exploitations forestières et scieries 2019

25 %
taux de boisement

Avec un taux de boisement de **25 %,** le département est sous la moyenne métropolitaine (31 %).

Source : IGN - Inventaire forestier

1 521
emplois salariés

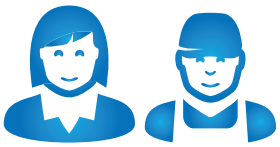

L'activité forestière (cf. Définitions) génère **1 521 emplois salariés** au 31/12/2017.

Source : Insee - Flores au 31/12/2017

ENSEIGNEMENT AGRICOLE : 2 658 élèves et apprentis

2 083
élèves

575
apprentis

11
établissements

Pour l'année scolaire 2019-2020 dans le département, **trois établissements publics** et **huit établissements privés** dispensent un enseignement agricole auprès de **2 083 élèves** et **575 apprentis**.

Les établissements de Saint Rémy de Provence et d'Aix-Valabre sont notamment impliqués dans le plan national du projet agro-écologique pour la réduction de l'usage des pesticides, l'Agriculture biologique et le plan de semences durables.

Source : DRAAF - Service régional de la formation et du développement

Définitions

SAU : *superficie agricole utilisée, terres dédiées à une activité agricole hors bâtiments, cours, friches, bois...*

SAU productive : *superficie agricole utilisée dont est déduite la surface toujours en herbe (STH) peu productive (landes, parcours...)*

1er pilier de la politique agricole commune (PAC) *: aides à la production.*

2e pilier de la PAC : *aides au développement rural.*

Activité forestière : *exploitation forestière (02.20Z) ; sylviculture et services à l'exploitation forestière (02.10Z et 02.40Z) ; travail du bois (16.10A à 16.29Z) ; Industrie du papier et du carton (17.11Z à 17.24Z) ; Travaux de charpente (43.91A).*

www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr/DONNÉES-STATISTIQUES

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Service Régional de l'Information Statistique et Économique

132, bd de Paris - CS 70059
13331 Marseille Cedex 03

Directeur régional : Patrice de Laurens
Directrice de la publication : Nadine Jourdan
Rédacteur en chef : Joachim Timotéo
Rédactrice : Barbara Michelet
Composition : Nadine Nieto
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1773-3561